La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) :

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations s'installera, au printemps, dans les locaux de l'ancienne DDAF au :

11 rue Jeanne d'Arc 55 000 BAR-LE-DUC

La DDCSPP regroupe:

Le pôle social de la DDASS

La Direction Départementale des Services Vétérinaires

La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports

L'Unité Départementale de la Concurrence, la Consommation et la Répression des Fraudes

La Déléguée aux droits des femmes

Les fonctions sociales du logement jusqu'alors exercées par la DDE

Les missions de politique de la ville jusqu'alors exercées par la préfecture

SES MISSIONS:

Lutter contre les exclusions et les discriminations, protéger les populations vulnérables.

Assurer la santé et la protection des animaux, prévenir et contrôler les risques liés aux productions animales

Mener les actions sociales de la politique de la ville



Assurer la qualité et la sécurité de l'alimentation

Assurer la protection des consommateurs et la régulation des marchés Contrôler la sécurité des pratiques sportives et les accueils de mineurs durant les vacances et les loisirs Développer le lien social par le soutien à la vie associative, aux pratiques sportives et aux actions en faveurs des jeunes